



## APPEL A GROUPES / FETE DE LA MUSIQUE 2019 VILLE DE FLEURANCE

La Ville de Fleurance et son service culturel recherche des chanteurs, formations et groupes de toutes les couleurs musicales (chanson française, chorale, classique, pop, folk, rock, reprises, électro, MAO, musiques du monde) pour jouer des sets de 45 à 75 minutes dans des lieux différents du centre-ville.

La Fête de la Musique à Fleurance, aura lieu **le vendredi 21 juin 2019**

### **-Contexte et objectifs**

La Fête de la Musique est un évènement participatif et rassembleur qui chaque année, à Fleurance, constitue un rendez-vous festif et ouvre la saison estivale des grands rendez-vous fleurantins. La Ville de Fleurance et son service culturel s'associe aux commerçants du centre-ville afin de proposer aux publics une programmation musicale.

La Ville de Fleurance souhaite mettre à l'honneur la création musicale régionale, en proposant plusieurs lieux et possibilités de représentations ainsi que plusieurs publics et assistances à tous les artistes qui souhaitent aller à leur rencontre.

Une attention toute particulière sera accordée aux projets qui invitent à la découverte et à la curiosité.

### **-Programme prévisionnel 2019**

#### -14h30 à 16h30 :

Interventions musicales dans les Ephad et établissements d'accueils de Fleurance.

#### -16h30 à 19h00 :

Balances et installations techniques.

#### A partir de 19h00 :

Ouverture de la Fête de la Musique.

#### -19h00 à 00h30

-Sets de 45 à 75 min. des groupes et formations retenues dans le cadre de cet appel à groupes - en fonction des lieux.

-Lieux (à confirmer) : Place du Marcadet ; Rue de la République et Place de la République ; Rue Gambetta ; Ephad de Fleurance, Parvis de l'Eglise Saint Laurent.

## -Conditions d'accueil technique

-La régie générale est assurée par la Ville de Fleurance. Une installation technique des lieux de représentation est prévue, sur la base des fiches techniques des groupes retenus.

## -Conditions financières et logistique

-contrat d'engagement, défraiements des transports de l'équipe (sur facture), prise en charge des repas le soir de la prestation et prise en charge des hébergements, le cas échéant.

## -Modalités de candidature

Envoyez par mail à [directionculture@villefleurance.fr](mailto:directionculture@villefleurance.fr) **avant le 20 février 2019** :

- Une présentation synthétique de votre groupe + le style musical qui vous définit le mieux + photo en option
- Un contact référent (nom + prénom + n° de tél.)
- Un lien d'écoute si possible
- Une fiche technique complète

## -Modalités de sélection

La sélection des projets se réalisera au cours de la commission culture, qui se réunira à la fin du mois de février 2019

## MENTIONS LEGALES

---

Le responsable du traitement des données personnelles recueillies par le moyen de cet appel à groupes est la Mairie de Fleurance et le service culturel.

Les données personnelles collectées sont enregistrées dans un fichier informatisé. Le traitement, l'utilisation et la conservation de ces données est strictement encadré. Ces données personnelles sont conservées pour une durée de trois ans et/ou jusqu'à ce que vous exerciez votre droit de suppression de vos données personnelles, dans les conditions mentionnées ci-dessous. Pendant cette période, nous mettons en place tous moyens aptes à assurer la confidentialité et la sécurité de vos données personnelles, de manière à empêcher leur endommagement, effacement ou accès par des tiers non autorisés.

En dehors des cas énoncés ci-dessus, nous nous engageons à ne pas vendre, louer, céder ni donner accès à des tiers à vos données sans votre consentement préalable.

Selon les usages, les textes en vigueur (Loi n° 2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles et règlement européen n° 2016/679, dit règlement général sur la protection des données du 15 avril 2016) et par déontologie, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant et vous pouvez rectifier, modifier ou demander à ce que vos données soient effacées sur simple demande.

Pour cela, il vous suffit de nous envoyer un email mentionnant l'objet « demande de suppression/rectification » à l'adresse email suivante : [directionculture@villefleurance.fr](mailto:directionculture@villefleurance.fr)